

PRÉFIGURATION PÉPINIÈRE CULTURELLE ET CRÉATIVE APPEL À PROJET - MAISON DU PROJET

CONTEXTE GÉNÉRAL ET OBJET DE L'APPEL À PROJET

Préambule

Dans son projet de ville « Nancy – Cap 2020 », la Ville de Nancy a souhaité mettre en œuvre un espace expérimental, privilégiant les nouvelles pratiques artistiques, et les industries culturelles et créatives.

La Pépinière Culturelle et Créative va donner une deuxième vie au site des anciens abattoirs, grâce à un projet où pourront dialoguer citoyens, public, artistes, chercheurs et entrepreneurs.

Localisation

Le site concerné se situe à l'endroit des anciens abattoirs, sur le technopôle Renaissance de la ZAC d'Austrasie. Cette zone est résolument tournée vers l'innovation urbaine et économique.

Ainsi, outre les activités nautiques, sont accueillis sur le site :

- Le Lorraine Fab Living Lab (LF2L), de l'Université de Lorraine ;
- La SCALEN, l'agence de développement et d'urbanisme ;
- Le Paddock, l'accélérateur Lor'nTech pour les start-up du numérique ;
- La Poudrière, une communauté globale d'entrepreneurs, d'innovateurs et de créatifs ;
- La SOLOREM, société d'aménagement ;
- Un centre d'affaires Médiaparc spécialisé dans le secteur des nouvelles technologies ;
- L'Autre Canal, scène de musiques actuelles.

Enjeux de la Pépinière Culturelle et Créative (PCC)

Suite à une démarche de concertation, 3 grandes fonctions ont été identifiées :

- Laboratoire créatif, permettant l'expérimentation et s'adressant à toutes les disciplines artistiques, selon une logique d'occupation tournante ;
- Professionnalisation, notamment par la présence d'organismes ressources ;
- Convivialité, au travers un espace « cantine » facilitant les rencontres organisées ou informelles, d'aménagements ludiques des espaces extérieurs destinés aux familles.

En annexe : présentation du projet de PCC.

Dans cette dynamique, la Ville de Nancy a décidé de **faire réaliser une maison du projet au printemps 2018** sur le site, traduisant l'identité du lieu en devenir, et dont la mise en place se fera en associant les habitants du quartier par des actions participatives.

Cet espace devra pouvoir accueillir des événements, des rencontres, et des temps de convivialité.

Le présent appel à projet vise la sélection d'un candidat (ou d'un groupement de candidats), sur la base de références et intentions relatives au projet envisagé.

DISPOSITIONS TECHNIQUES

L'espace attendu est de 40 à 60 m² environ.

La maison du projet devra pouvoir s'inscrire dans une démarche d'urbanisme transitoire.

À noter : l'emplacement soumis à validation devra prendre en compte les contraintes de chantier.

En annexe : plan du secteur des anciens abattoirs.

BUDGET ET CALENDRIER

Coût prévisionnel global détaillé

Un budget prévisionnel détaillé devra être fourni et comprendra notamment :

- L'ensemble des dépenses techniques d'aménagements ;
- L'ensemble des dépenses techniques de préfiguration ;
- Le montant des honoraires pour la création et la réalisation de la maison du projet dans les dimensions précitées ;
- Le programme des actions participatives décidé en concertation avec la Ville de Nancy.

Aucune indemnité ne sera versée aux candidats ayant soumis une proposition. Il est porté à l'attention des éventuels candidats le montant de l'enveloppe budgétaire maximale allouée au projet, soit 30 000 € TTC.

Calendrier prévisionnel d'intervention

La maison du projet devra être réalisée et opérationnelle avant le 30 juin 2018 ; période pendant laquelle pourront se dérouler les interventions participatives.

SÉLECTION DU PROJET

Critères

Les candidatures seront analysées au regard des critères suivants :

- L'innovation et l'expérimentation qui animent le projet ;
- L'ouverture du projet sur le secteur des anciens abattoirs / sur le quartier / sur la ville ;
- L'association au projet des habitants et des associations du secteur, notamment au travers d'actions participatives ;
- La qualité du plan de financement, notamment son adéquation avec l'ambition affichée du projet. Le projet devra bénéficier de plusieurs sources de financements ;
- Le degré d'implication de la structure porteuse sur le périmètre nancéien (ancrage territorial).

Comité de sélection

Les candidatures seront examinées par un comité consultatif d'élus, de représentants des acteurs culturels et des citoyens.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être transmis dans un pli portant les mentions suivantes, avant le 28 février 2018, délai de rigueur :

Centre de Ressources de la Vie Associative
Appel à projet Maison du projet - Pépinière Culturelle et Créative
Hôtel de Ville de Nancy
CO n°1
54035 Nancy Cedex
[**vie-associative@mairie-nancy.fr**](mailto:vie-associative@mairie-nancy.fr)

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.